

## Commune de Saulnières

### Compte Rendu de la réunion du 6 Janvier 2017

#### *Convocations du 3 janvier 2017*

L'an deux mil seize, le 06 Janvier 2017 à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents :** MM. Albert. Romano. Toutin. Pelletier. Le Valégant. Alleaume. Mmes Rolland. Gaudry. Campas

**Absents excusés :** M. Demerre (pouvoir à Mme Rolland) ; M Rossi (pouvoir à M Alleaume). Mmes Tanné Dusapin (Pouvoir à M. Pelletier) . Lauvernier. Tremblay. Chauvin.

**Secrétaire de séance :** M. Alleaume

- Intervention de M. Thévenin-Gaillard, représentant de l'Association des Parents d'Elèves, au sujet de la course à pieds prévue le 14 mai : « La Saunarias » :

- 2 courses de 5 et 10 kms échelonnée de 15 mn + pour les petits des tours sur le stade
- Pas de fermeture de routes autorisée – 15 croisements de recensés
- Prévision de la venue de 249 coureurs
- Présence de la protection civile de l'Eure-et-Loir qui assurera le secourisme (2personnes) : coût 150 euros
- L'Hôpital de Dreux sera prévenu de l'évènement
- Une demande sera faite auprès du conseil départemental pour couper la route de crécy de 8 h à 12 h (du carrefour du Monument aux morts à la salle)
- Dépenses prévues : 800 euros + sono – Subvention du crédit mutuel de 600 euros
- Il s'agit d'une course sans classement donc les coureurs n'ont pas à fournir de certificat médical.
- Création d'un site sur internet avec le règlement de la course
- Recherche des signaleurs
- Prévoir de demander le prêt des barrières auprès des communes voisines
- L'association est à la recherche de sponsors
- A demandé la participation du »Café 16 « de Crécy-Couvé

- Début de la séance : 21 h 20

- Lecture et approbation du compte rendu des réunions du 09 et 19 décembre 2016.

- **Délibération : Veto du conseil municipal au transfert de la compétence PLU**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré : Par 12 VOIX POUR

S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux,

**-Délibération : Convention Capture**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention Capture et transports d'animaux attrapés, en errance ou blessés dans la rue ou lieux publics établi par la société LUKYDOGS représentée par Monsieur CHRÉTIEN Luc.

La durée de la convention démarre du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2017. La rémunération de la prestation est de 300 euros TTC par année. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- SDE 28 a fait une proposition de groupement d'achat d'électricité et de Gaz naturel. Le conseil Municipal ne souhaite pas donner suite, ayant déjà souscrit aune convention avec Gédia
- Gédia, à compter de mars 2017 prendra à sa charge la facture d'eau. Le relevé se fera par la commune pendant un an. Un boitier pour le relevé sera prêté par Gédia  
Suite l'importance des duites d'eau, Une proposition est faite de poser un appareil de mesure sur les compteurs, la nuit, pour voir le débit de l'eau.

Il sera envisagé de couper l'eau sur Crécy, pour voir si certains habitants de Crécy ne sont pas alimentés par les canalisations de Saulnières.

Voir si en 2016, la différence de l'eau achetée avec l'eau facturée a diminué : réparation d'une grosse fuite à Morvillette, à l'entrée du Lotissement Roland Alleaume, au 37 route de Châtaincourt , les travaux d'assainissement sont terminés.

- Le commerce ambulant de Pizzas installé au stade le lundi soir débute le lundi 30 janvier. Une autre demande est faite par Monsieur Aurélien Toufflet pour d'autres plats alimentaires. M. Le maire prendra contact avec lui pour lui proposer une installation au stade le jeudi soir.
- Monsieur le Maire donne lecture d'une carte de vœux de Mme Ansart qui remercie pour le colis de fin d'année
- **Délibération : Virement de crédits : Budget EAU N° 02 – ANNEE 2016**
- Considérant une insuffisance de crédit au compte 1641 « emprunts en euros », Monsieur le Maire propose de prélever la somme de cent euros (100.00 €) du compte 020 « Dépenses imprévues (investissement) » pour alimenter le compte 1641.

Le Conseil Municipal, après délibération et par 12 voix POUR accepte ce virement de crédits.

## **TOUR DE TABLE**

**Mme Rolland** : Signale la distribution du bulletin municipal

Précise que l'éclairage Public du Chemin des Bretonnières est encore allumé à 9 h du matin

Monsieur le Maire précise qu'il y a la possibilité dès 2017 de mettre des horloges pour régler l'allumage de l'éclairage. Le coût est de 400 euros par horloge.

Envisage de prévoir la cellule vers l'entrée du chemin des Bretonnières (vers les nouvelles maisons de M. Alleaume), car plus de luminosité

**Mme Gaudry** : demande s'il est possible de prévoir le spectacle de Noël, car déçue par le spectacle de cette année

**M. Toutin**: demande s'il est possible de demander un devis par un électricien pour la pose d'un 2<sup>e</sup> disjoncteur à la salle, Soulève le problème de l'écoulement du lave-vaisselle.

**M. Romano** : signale qu'il va demander à l'électricien un devis pour la pose de hauts parleurs à l'Eglise,

Demande que soit changée la vitre de la porte de la salle polyvalente.

Un devis sera demandé au plombier pour le changement de la tuyauterie de la salle

**M. Albert** : relève l'état déplorable de la déchetterie avec des sacs de gravats.

Séance levée à 22 h 55

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents